

La Lettre de l'ASTEE Numéro 29

1- Informations générales :

Le congrès 2005 de l'ASTEE se tiendra au Palais de congrès de la Porte Maillot à Paris du 30 mai au 2 juin 2005. Vous trouverez le programme sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.astee.org/congres/calendrier/accueil.asp>

Cette même année nous fêtons les 100 ans de l'association. Nous éditons un numéro hors série à partir d'articles historiques spécialement rédigés par les organismes membres de l'association. Ces articles nous feront revivre 100 ans ou plus des enjeux, des préoccupations et des solutions dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'habitat et plus largement du cadre de vie, de la santé et de l'environnement.

2- Aujourd'hui nous donnons la parole à Pierre Roussel, Président de l'ASTEE.

La rédaction : Pierre Roussel, vous êtes le président de l'ASTEE. Le congrès annuel de l'association a lieu cette année à Paris du 30 mai au 2 juin et l'ASTEE aura 100 ans. En quoi se distinguera-t-il des précédents congrès ?

P.R. : Le congrès du centenaire de notre association qui aura lieu au Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris, sera l'occasion d'un retour sur le passé : les évolutions observées au cours du siècle d'existence de l'association serviront à éclairer les défis qui se présentent à nous aujourd'hui et les perspectives d'actions pour demain. Le congrès sera ouvert par d'éminentes personnalités qui exposeront les éléments marquants des 100 dernières années dans les domaines de l'hygiène et de la santé, de l'urbanisme et de l'habitat, de l'environnement et du cadre de vie.

La rédaction : En lisant le programme, on constate que la notion de risques sanitaires est présente dans les titres de 3 thèmes. Y a-t-il eu une volonté d'insister sur cette notion ?

P.R. : Plusieurs événements ont, au cours des dernières années, renforcé les préoccupations en terme de risques pour la santé publique. Les notions d'hygiène et de santé publique ont contribué à la création de notre association et ont focalisé les efforts de tous les acteurs au cours du siècle écoulé. 100 ans après, on pourrait penser que les progrès technologiques ont tout réglé : or, on constate aujourd'hui au contraire que la question des risques sanitaires est au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Nous avons donc voulu insister sur ce mot parce qu'il reflète une préoccupation actuelle.

La rédaction : Parmi les autres thèmes traités, lesquels vous semblent nouveaux par rapport à ceux abordés les années précédentes ?

P.R. : Si les préoccupations en terme de ressources en eau, de qualité des rivières et des lacs, si les questions de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets sont toujours présentes dans nos congrès, nous avons introduit un thème qui peut paraître nouveau : les nouvelles relations avec les usagers des services publics. Avec ce sujet, nous montrons que nous passons de l'ère du technicien tout puissant et fort de son savoir-faire, à l'ère du technicien plus modeste qui doit apprendre à écouter les usagers avant de vouloir les convaincre que son projet est le bon.

La rédaction : Cette année une journée européenne de l'eau est organisée au cours du congrès.

P.R.: En effet, la journée du jeudi 2 juin aura un caractère international, puisque l'EWA, l'association européenne de l'eau, dont l'ASTEE est membre, organise avec nous une journée européenne de l'eau. Des intervenants de différents pays d'Europe traiteront de sujets s'inscrivant dans les thèmes suivants : nouvelles approches pour les bassins internationaux, problèmes et solutions pour les zones sensibles et pour les zones littorales, pollution et protection des sols.

La rédaction : Il n'y a pas de congrès de l'ASTEE sans visites techniques.

P.R.: Oui, elles auront lieu le vendredi 3 juin, après la journée internationale et avant le week-end, et permettront de visiter en région parisienne des ouvrages remarquables dans les différents domaines d'intérêt des congressistes.

La rédaction : Et pour fêter les 100 ans de l'association, qu'avez-vous prévu ?

P.R. : On n'a pas 100 ans si souvent : nous organisons une soirée de gala le mercredi 1er juin et surtout nous éditons un numéro spécial de notre revue TSM. Cet ouvrage volumineux, de 300 pages, réalisé grâce aux

contributions écrites de nos membres dans tous les domaines d'action de notre association, fera le point sur 100 ans d'actions dans les domaines qui sont les nôtres.

La rédaction : 100 ans c'est aussi l'occasion de faire un point sur le rôle que l'association doit jouer dans l'avenir.

P.R. : L'association exprime toute sa raison d'être dans son congrès annuel et dans la production de ses groupes de travail. Les thèmes qui sont traités par ces groupes sont les sujets d'actualité pour lesquels il est nécessaire de réunir autour d'une table des représentants de tous les acteurs du domaine concerné. Ce sont des questions d'eau ou d'assainissement, des enjeux liés aux déchets, ou des préoccupations que nous regroupons sous le vocable « cadre de vie ». Notre association doit continuer, comme elle l'a si bien fait pendant 100 ans, à fédérer les énergies pour que, ensemble, nous préparions le cadre de vie pour les générations futures.

La rédaction : Merci Pierre Roussel pour vos commentaires sur le congrès et sur la place de notre association pour l'avenir.

3- Les travaux des groupes :

Le groupe de travail réglementation a intensifié ses travaux au cours de l'année 2004 pour pouvoir répondre rapidement aux nombreux projets de révision de textes réglementaires de la part du MEDD. Parallèlement, il a poursuivi l'examen de l'avancement du projet de Loi sur l'Eau.

Les travaux au cours de l'année 2004 ont porté sur les projets de textes suivants :

- la Loi sur l'Eau,
 - la modifications du décret du 3 juin 1994, de l'arrêté du 22 décembre 1994 fixant les prescriptions techniques relatives aux ouvrages de collecte et de traitement et de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement,
 - la modifications de la circulaire « autosurveillance » du 6 novembre 2000,
 - l'arrêté fixant les prescriptions techniques pour l'évaluation de la conformité des STEP,
 - la circulaire définissant la stratégie de mise en conformité des STEP aux exigences de la Directive ERU,
 - la circulaire du 26 novembre 2004 sur la réorganisation de la police de l'eau et l'évolution des missions des MISE.
-

4- La vie des sections régionales :

La Section régionale Rhône-Alpes Lance une réflexion technique, réglementaire et économique sur les stations d'épuration inférieures à 2000 équivalent-habitant

En région Rhône-Alpes, les installations de moins de 2000 EH représentent 88% du parc. Près de la moitié de ces petites STEP ont plus de 15 ans et environ le tiers ont plus de 20 ans. Par ailleurs, 900 communes ne sont pas équipées. C'est donc un enjeu technique et économique majeur dans un secteur rural aux ressources financières généralement faibles.

La section régionale Rhône-Alpes de l'ASTEE souhaite conduire une réflexion sur les filières de traitement des eaux et des boues des petites STEP, en associant les techniciens proches du terrain et proches des collectivités (SATESE, DDASS, MISE, Exploitants d'un parc de STEP, Bureaux d'étude...). L'objectif est d'enrichir la définition des filières les mieux adaptées en fonction de critères locaux (contraintes environnementales, technico-économiques et réglementaires).

Cette réflexion a pour ambition d'apporter de nouvelles propositions techniques aux décideurs locaux et à leurs maîtres d'œuvre, sur les filières de traitement des eaux et des boues à privilégier ou à développer.

Le questionnaire ci-après vise à recueillir votre avis sur ce sujet
http://www.astee.org/agenda/fichiers/85_2.doc
Nous vous remercions de lui consacrer quelques instants

La lettre de l'ASTEE

A.S.T.E.E.

83 avenue Foch
75761 PARIS
Cedex 16
Tél : 01 53 70 13 53
Fax : 01 53 70 13 40
e-mail : astee@astee.org